

PROCÈS-VERBAL

9^e réunion

Le lundi 13 décembre 2021

tenue à la Petite salle du Centre culturel (local B3-0006) et par visioconférence

La réunion s'ouvre sous la présidence de M. Denis Paré, président du conseil. Pr^e Jocelyne Faucher, secrétaire générale, agit à titre de secrétaire.

Les membres suivants sont présents :

M ^{me} Lucie Bégin	M. Yvon Lefebvre
M ^{me} Marie-France Bélanger	Pr ^e Mélanie Levasseur
M ^{me} France Boulanger	M. Olivier Marcil
M ^{me} Robin Marie Coleman	Pr François Michaud
Pr Pierre Cossette	M ^{me} Josette Normandeau
Pr Marc Frappier	D ^r Charles Orfali
M ^{me} Renée Gallant	M. Denis Paré
M. Michael Goldbloom	M. Julien Rossignol

Les membres suivants se sont excusés :

M. Sylvain Desjardins	Pr ^e Pascale Morin
M ^{me} Roxane Gaudreault	Pr Matthieu Petit
M ^{me} Monique Leroux	

Les vice-rectrices et vice-recteurs et la secrétaire générale participent à la réunion :

Pr Vincent Aimez	Pr ^e Christine Hudon
Pr Patrik Doucet	Pr Jean-Pierre Perreault
Pr ^e Jocelyne Faucher	Pr ^e Denyse Rémillard

CA-2021-12-13-01

Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration adopte l'ordre du jour tel qu'il a été transmis aux membres du conseil après avoir déplacé le point 9.1 *Comité de direction de l'Université – nominations* à la fin de la réunion et reporté le point 21.1 *La seconde révolution quantique – présentation* à la réunion du 21 février 2022.

CA-2021-12-13-02

Adoption des procès-verbaux des réunions du 25 octobre 2021, du 29 octobre 2021 et du 23 novembre 2021

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration adopte les procès-verbaux des réunions du 25 octobre 2021, du 29 octobre 2021 et du 23 novembre 2021 tel qu'ils ont été transmis aux membres du conseil étant entendu que le procès-verbal du 23 novembre 2021 est confidentiel jusqu'au mercredi 15 décembre 2021.

CA-2021-12-13-03

Affaires découlant des procès-verbaux des réunions du 25 octobre 2021, du 29 octobre 2021 et du 23 novembre 2021

La secrétaire générale informe les membres externes du conseil qu'ils recevront les liens des deux formations pour prévenir les violences à caractère sexuel (VACS) déployées à la communauté universitaire depuis 2020. Les membres internes ont reçu en mai 2021 une invitation pour compléter les formations par la plateforme Moodle.

D'autre part, la secrétaire générale rappelle aux membres du conseil que le rapport de la vérificatrice générale du Québec ne peut être rendu public, en tout ou en partie, sans l'autorisation écrite et préalable du Vérificateur général.

CA-2021-12-13-04

Communications du président, de l'équipe du Rectorat et échanges divers

Le recteur informe les membres du conseil des sujets suivants :

- de la faille de vulnérabilité informatique mondiale vécue cette fin de semaine, du travail accompli par les équipes impliquées et de la reprise des activités;
- des mesures prises par l'Université au sujet de la pandémie de COVID-19 selon les règles sociosanitaires en vigueur;
- du dialogue régulier avec le ministère et le cabinet de la ministre de l'Enseignement supérieur et des différentes demandes budgétaires pour l'enseignement supérieur;
- de l'importante responsabilité que représente la présidence du Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) dans le contexte de pandémie et des nombreux dossiers gouvernementaux en chantier avec le BCI;
- d'un entretien avec le sous-ministre d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada portant notamment sur la stratégie quantique nationale, les futures zones d'innovation et les opportunités de développements universitaires et économiques;
- de la relance des rencontres en présentiel avec les directions de syndicats et d'associations afin d'aborder entre autres les questions de santé organisationnelle, de télétravail et de gestion de la pandémie;
- de la rencontre avec les directions générales des services afin de présenter les priorités de son second mandat à titre de recteur;
- du lancement du Plan d'action par et pour les peuples autochtones relevant de l'approche Équité, diversité et inclusion de l'UdeS, comportant une quarantaine de mesures concrètes et dont la vision globale touche à la fois l'enseignement, la recherche et la diffusion des connaissances;
- de la remise du doctorat d'honneur de l'Université à l'astronaute David Saint-Jacques soulignant le caractère exceptionnel de son parcours et de son engagement scientifique, intellectuel et social;
- de la visite d'une délégation de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et des échanges portant sur le financement des projets, l'accompagnement de l'AUF aux universités, la mobilité étudiante francophone et les collaborations universitaires internationales;
- des premières rencontres avec la mairesse de Sherbrooke Évelyne Beaudin qui a fait preuve d'ouverture, de disponibilité et a manifesté sa volonté de poursuivre les partenariats avec l'UdeS;
- de la cérémonie de remise des Prix inspiration le 17 novembre 2021 dont la formule retenue a permis d'accueillir les récipiendaires en personne au Centre culturel et de leur rendre un hommage mérité devant leurs collègues et leurs invités;
- de la grande générosité de la communauté universitaire qui a encore une fois surpassé son objectif dans le cadre de la campagne annuelle de Centraide.

COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET DE DÉONTOLOGIE

CA-2021-12-13-05

Ordre du jour de la réunion du comité de gouvernance et de déontologie du 2 décembre 2021

En l'absence de la présidente du comité de gouvernance et de déontologie, M^{me} Robin Marie Coleman fait rapport des travaux du comité lors de la réunion du 2 décembre 2021 (document en annexe).

CA-2021-12-13-06

Compte rendu de la réunion du comité de gouvernance et de déontologie du 18 octobre 2021

Les membres du conseil d'administration ont reçu le compte rendu de la réunion du comité de gouvernance et de déontologie du 18 octobre 2021. Aucune question n'est soulevée par les membres du conseil (document en annexe).

CA-2021-12-13-07

Procédure visant à faciliter la divulgation d'actes répréhensibles (Procédure 2600-069) – information

La secrétaire générale informe les membres du conseil que la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics* (RLRQ, c. D-11.1) a été mise à jour ainsi que le document de référence du protecteur du citoyen. Dans ce contexte, la *Procédure visant à faciliter la divulgation d'actes répréhensibles* (Procédure 2600-069) devait faire l'objet de modifications. Elle ajoute que la procédure modifiée a été soumise à l'avis du comité de gouvernance et de déontologie du conseil d'administration qui a pu bonifier cette procédure avant son adoption par le comité de direction de l'Université (document en annexe).

COMITÉ DES FINANCES ET D'AUDIT

CA-2021-12-13-08

Ordre du jour de la réunion du comité des finances et d'audit du 2 décembre 2021

La présidente du comité des finances et d'audit, M^{me} Renée Gallant, fait rapport des travaux du comité lors de la réunion du 2 décembre 2021 (document en annexe).

CA-2021-12-13-09

Compte rendu de la réunion du comité des finances et d'audit du 14 octobre 2021

Les membres du conseil d'administration ont reçu le compte rendu de la réunion du comité des finances et d'audit du 14 octobre 2021. Aucune question n'est soulevée par les membres du conseil (document en annexe).

CA-2021-12-13-10

Budget 2021-2022 – révision budgétaire – information – confidentialité

M. Claude Gaulin, directeur général du Service des ressources financières est invité pour la présentation de ce point.

La rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable informe les membres du conseil de la révision budgétaire effectuée à l'automne 2021. Elle présente les hypothèses budgétaires sur lesquelles la révision est fondée et en explique les principaux écarts. La rectrice adjointe présente les impacts financiers de la Covid-19 sur le budget de l'UdeS. Elle présente l'évolution de l'effectif étudiant, les résultats facultaires, les services subventionnés, les services autofinancés et les faits saillants.

La rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable répond aux questions des membres du conseil d'administration qui s'en déclarent satisfaits.

(Document en annexe)

CA-2021-12-13-11

Système d'information financière des universités (SIFU) – rapport 2020-2021 – approbation

La rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable explique qu'afin de se conformer aux exigences du ministère de l'Enseignement supérieur, le rapport doit être approuvé par le conseil d'administration cette année. Le comité de finances et d'audit recommande d'approuver ledit rapport.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration approuve le « Rapport sur les résultats de l'application de procédures d'audit spécifiées portant sur l'information financière de l'Université de Sherbrooke », lequel inclus le rapport du Système d'information financière des universités (SIFU) 2020-2021, tel qu'il est présenté en annexe.

(Document en annexe)

CA-2021-12-13-12

Financement-Québec – régime d'emprunts par marge de crédit – autorisation

La rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable informe les membres du conseil de l'institution d'un nouveau régime d'emprunts par marge de crédit auprès de Financement Québec pour le financement des projets d'investissement financés par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES).

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration autorise l'institution d'un régime d'emprunts à long terme par marge de crédit selon les modalités et conditions suivantes :

ATTENDU QUE, conformément à l'article 78 de la Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001), l'Université de Sherbrooke (l'« Emprunteur ») souhaite instituer un régime d'emprunts, valide jusqu'au 31 décembre 2022, lui permettant d'effectuer des emprunts par marge de crédit auprès de Financement-Québec afin de financer ses projets d'investissements pour lesquels une subvention est accordée par la ministre de l'Enseignement supérieur (les « Projets »);

ATTENDU QUE le montant des emprunts à contracter en vertu de ce régime d'emprunts ne devra pas excéder les montants autorisés par la ministre de l'Enseignement supérieur conformément à la Loi sur l'administration financière;

ATTENDU QUE les Projets seront financés uniquement auprès de Financement Québec;

ATTENDU QUE tout emprunt temporaire effectué auprès d'institutions financières pour le financement des Projets doit, à l'échéance ou dès que possible, être financé auprès de Financement-Québec;

ATTENDU QU'il est opportun, à cet effet, d'autoriser le régime d'emprunts en vertu duquel l'Emprunteur peut effectuer des emprunts par marge de crédit auprès de Financement-Québec et d'en approuver les conditions et modalités;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 83 de la Loi sur l'administration financière, l'Emprunteur souhaite, dans le cadre de ce régime d'emprunts, que le pouvoir d'emprunter et celui d'approuver les conditions et les modalités des emprunts soient exercés par au moins deux de ses dirigeants;

ATTENDU QUE ce régime d'emprunts doit être autorisé par la ministre de l'Enseignement supérieur conformément à la Loi sur l'administration financière;

IL EST EN CONSÉQUENCE RÉSOLU :

QUE, sous réserve de l'autorisation requise de la ministre de l'Enseignement supérieur, l'Emprunteur soit autorisé à instituer un régime d'emprunts, valide jusqu'au 31 décembre 2022, lui permettant d'effectuer des emprunts par marge de crédit auprès de Financement-Québec afin de financer ses projets d'investissements pour lesquels une subvention est accordée par la ministre de l'Enseignement supérieur (les « Projets »), selon les limites et caractéristiques suivantes :

le taux d'intérêt payable sur les emprunts sera établi selon les critères déterminés par le gouvernement en vertu du décret numéro 430-2018 du 28 mars 2018 tel que ce décret peut être modifié ou remplacé de temps à autre;

les emprunts par marge de crédit seront réalisés en vertu d'une convention de marge de crédit à intervenir avec Financement-Québec, conformément aux conditions et aux modalités qui y sont établies;

le montant des emprunts effectués par marge de crédit ne devra, en aucun temps, excéder les montants autorisés par la ministre de l'Enseignement supérieur en vertu de lettres d'autorisation qu'elle délivre de temps à autre.

QUE les Projets soient financés uniquement auprès de Financement-Québec;

QU'aux fins de déterminer le montant des emprunts auquel réfère le paragraphe 1c), il ne soit tenu compte que du solde des emprunts en cours et non encore remboursés, contractés auprès de Financement-Québec ainsi que des emprunts temporaires contractés auprès d'institutions financières pour les Projets antérieurs à la présente résolution;

QUE tout financement temporaire en cours contracté auprès d'institutions financières pour les fins des Projets soit, à l'échéance ou dès que possible, réalisé auprès de Financement-Québec;

QU'aux fins de constater chaque emprunt ou un remboursement de capital ou d'intérêt sur les marges de crédit, l'Emprunteur soit autorisé à remettre à Financement-Québec une confirmation de transaction;

QUE la directrice de section des budgets de fonctionnement et d'investissement et les coordonnatrices du budget de fonctionnement et d'investissement de l'Emprunteur, pourvu qu'ils soient deux, agissant conjointement, soient autorisées, pour et au nom de l'Emprunteur, à signer toute confirmation de transaction aux fins de constater chaque emprunt contracté aux termes des marges de crédit ou tout remboursement d'emprunt sur ces marges;

QUE le recteur, la rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable et le directeur général du Service des ressources financières de l'Emprunteur, pourvu qu'ils soient deux, agissant conjointement, soient autorisés, pour et au nom de l'Emprunteur, à signer la convention de marge de crédit, à consentir à tout ajout ou modification non substantiellement

incompatible avec les dispositions des présentes et à poser tous les actes et à signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux emprunts par marge de crédit;

QUE la présente résolution remplace toutes les résolutions antérieurement adoptées pour les mêmes fins.

(Document en annexe)

CA-2021-12-13-13

Comité des finances et d'audit – mandat – modification – approbation

La présidente du comité des finances et d'audit informe les membres du conseil que la mise en place d'un bureau d'audit interne à l'Université en septembre 2021 et l'adoption d'une charte de l'audit interne nécessite la modification du mandat du comité des finances et d'audit.

Le comité de finances et d'audit recommande la modification de son mandat.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration approuve le mandat du comité des finances et d'audit modifié tel qu'il apparaît en annexe.

(Document en annexe)

CA-2021-12-13-14

Bureau de l'audit interne – charte de l'audit interne – approbation

M. Johannes Cammaert, directeur du Bureau de l'audit interne, est invité pour la présentation de ce point.

M. Cammaert présente les grandes lignes de la charte de l'audit interne. Il précise que le Bureau de l'audit interne constitue une fonction indépendante à l'UdeS. Le directeur de l'audit interne est rattaché fonctionnellement au CFA et administrativement de la vice-rectrice ou du vice-recteur responsable de la gestion intégrée des risques.

Le comité de finances et d'audit recommande d'approuver la charte de l'audit interne.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration approuve la charte de l'audit interne telle qu'elle est présentée en annexe.

(Document en annexe)

CA-2021-12-13-15

Plan directeur immobilier 2021-2024 – budget d'investissement 2021-2022 – agrandissement du 3IT pour un microscope électronique et pour les développements futurs de la recherche (concours FCI 2017) – modification – approbation – confidentialité

La rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable explique que l'évolution des besoins d'espace nécessite une révision de la portée du projet afin d'aménager l'ensemble des espaces de l'agrandissement du 3IT. Le comité de finances et d'audit recommande l'adoption du budget révisé de ce projet.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- approuve la modification de la portée et le budget révisé du projet d'agrandissement du 3IT pour un microscope électronique et pour les développements futurs de la recherche dans le cadre du plan directeur immobilier 2021-2024 – budget d'investissement 2021-2022 (CA-2021-02-22-12);
- déclare confidentiels tous les documents et renseignements relatifs à cette décision.

(Document en annexe)

CA-2021-12-13-16

Plan directeur immobilier 2021-2024 – budget d'investissement 2021-2022 – Pavillon de santé de précision et de recherche translationnelle (PSPRT) – modification – approbation – confidentialité

La rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable explique qu'à la suite d'une analyse du marché effectuée par les professionnels externes du projet, le budget de cet important projet pour la Faculté de médecine et des sciences de la santé doit être révisé. L'écart s'explique principalement par différents facteurs externes reliés au marché de la construction, par l'indexation supplémentaire en raison des délais d'approbation ministérielles et par les impacts COVID.

Le comité de finances et d'audit recommande d'approuver le budget révisé du projet de pavillon de santé de précision et de recherche translationnelle.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- approuve le budget et le financement révisés du projet de pavillon de santé de précision et de recherche translationnelle (PSPRT) dans le cadre du plan directeur immobilier 2021-2024 – budget d'investissement 2021-2022 (CA-2021-02-22-12);
- déclare confidentiels tous les documents et renseignements relatifs à cette décision.

(Document en annexe)

CA-2021-12-13-17

Plan décennal des investissements universitaires 2022-2032 – amendement – information – confidentialité

La rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable rappelle que le Plan décennal des investissements universitaires 2022-2032 (PDIU) a été transmis au ministère de l'Enseignement supérieur (MES) et au ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) le 30 juin 2021. Elle ajoute qu'il était possible de faire parvenir aux deux ministères une version amendée du plan au plus tard le 31 octobre 2021. La rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable informe les membres du conseil des principaux ajouts au plan.

La rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable informe de plus le conseil d'administration de la transmission du *Plan décennal des investissements universitaires 2022-2032* amendé au ministère de l'Enseignement supérieur (MES) et au ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI), étant entendu que les documents et renseignements relatifs à ce plan sont confidentiels.

(Document en annexe)

CA-2021-12-13-18

Ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) – *Programme de soutien aux organismes de recherche et d'innovation, volet 4 (PSOv4)* – Centre de Collaboration MiQro Innovation – acquisition d'équipements scientifiques – information – confidentialité

La rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable informe le conseil d'administration des engagements pour les acquisitions en lien avec le projet « *De nouveaux procédés de fabrication MEMS pour un monde en constante évolution* » financé dans le cadre du *Programme de soutien aux organismes de recherche et d'innovation, volet 4 : Soutien au financement d'infrastructures de recherche et d'innovation*, étant entendu que tous les documents et renseignements relatifs à cette information sont confidentiels (document en annexe).

CA-2021-12-13-19

United States Tax Ministry – maintien du statut d'organisme de charité pour l'année 2020 (2020-2021) – approbation – autorisation de signature – confidentialité

La rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable rappelle que l'approbation des données permettant à l'Université de maintenir son statut d'organisme de charité auprès du gouvernement américain est une procédure annuelle requise en prévision des dons reçus en argent ou en nature en provenance des États-Unis.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- approuve les données consignées dans le formulaire 990 et ses annexes, pour l'année 2020 (2020-2021), destinés à maintenir le statut d'organisme de charité de l'Université de Sherbrooke auprès du gouvernement des États-Unis;
- autorise la rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable à signer, pour et au nom de l'Université, ledit formulaire tel qu'il apparaît en annexe;
- déclare confidentiels tous les documents relatifs à cette décision.

(Document en annexe)

CA-2021-12-13-20

Ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) – *Programme de soutien aux organismes de recherche et d'innovation, volet 4 (PSOv4)* – agrandissement de l'Institut interdisciplinaire d'innovation technologique (3IT) et achat d'équipements scientifiques pour la Chaîne d'Innovation Intégrée – approbation – confidentialité

La rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable explique qu'une opportunité de financement supplémentaire a été présentée au Centre de Collaboration MiQro Innovation (C2MI) pour l'acquisition d'équipements. En collaboration avec les partenaires du projet, le C2MI a saisi cette opportunité s'inscrivant dans la vision de continuité du développement de la Chaîne d'Innovation Intégrée. Le comité de finances et d'audit recommande d'approuver le budget pour l'agrandissement de l'Institut interdisciplinaire d'innovation technologique (3IT) et l'achat d'équipements scientifiques pour la Chaîne d'Innovation Intégrée.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- approuve le budget pour l'acquisition d'un équipement pour le développement de procédés de dépôt en couche atomique (ALD) dans le cadre *Programme de soutien aux organismes de recherche et d'innovation, volet 4 : Soutien au financement d'infrastructures de recherche et d'innovation* du projet d'agrandissement de l'Institut interdisciplinaire d'innovation technologique et achat d'équipements pour la Chaîne d'Innovation Intégrée;

- autorise le comité de direction de l'Université à conclure toutes les ententes et à approuver tous les documents en découlant sous réserve des lois, politiques, règlements dont le *Règlement relatif à l'approbation et à la signature des contrats* (Règlement 2575-014) et directives applicables et dans le respect du financement obtenu dans le cadre du *Programme de soutien aux organismes de recherche et d'innovation, volet 4 : Soutien au financement d'infrastructures de recherche et d'innovation* et à en désigner les signataires;
- autorise la rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable à approuver toute modification ultérieure à cette acquisition qui n'aurait pas d'incidence financière significative ni de risque significatif, notamment par l'ajout d'un financement par un partenaire;
- déclare confidentiels tous les documents relatifs à cette décision.

(Document en annexe)

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

CA-2021-12-13-21

Ordre du jour de la réunion du comité des ressources humaines du 1^{er} décembre 2021

La présidente du comité des ressources humaines, M^{me} Robin Marie Coleman, fait rapport des travaux du comité lors de la réunion du 1^{er} décembre 2021 (document en annexe).

CA-2021-12-13-22

Compte rendu de la réunion du comité des ressources humaines du 13 octobre 2021

Les membres du conseil d'administration ont reçu le compte rendu de la réunion du comité des ressources humaines du 13 octobre 2021. Aucune question n'est soulevée par les membres du conseil (document en annexe).

CA-2021-12-13-23

Ombudsman des étudiantes et étudiants – rapport annuel d'activités 2020-2021 – information

M^{mes} Soucila Badaroudine et Marie-Claude Laquerre, respectivement ombudsman sortant et ombudsman récemment nommé, des étudiantes et étudiants, sont invitées pour la présentation de ce point.

Les membres du conseil reçoivent l'information relative au rapport annuel d'activités 2020-2021 de l'ombudsman des étudiantes et des étudiants. M^{me} Badaroudine informe les membres du conseil de l'évolution des demandes d'assistance pour l'année 2020-2021 et des effets de la crise sanitaire sur les demandes. Elle fait part aux membres de quelques observations selon les cycles d'études.

Les membres se déclarent satisfaits du rapport présenté et de l'information reçue et remercient M^{me} Badaroudine.

M^{me} Badaroudine rappelle aux membres du conseil d'administration, le début de sa retraite au 1^{er} janvier 2022.

(Document en annexe)

CA-2021-12-13-24

Félicitations

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration félicite M^{me} Soucila Badaroudine, ombudsman des étudiantes et des étudiants, pour l'ensemble de sa carrière, notamment pour sa capacité à développer de façon constructive des actions structurantes et pérennes avec la communauté universitaire et son grand professionnalisme tout au long de sa carrière à l'Université de Sherbrooke.

COMITÉ DE GOUVERNANCE DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

CA-2021-12-13-25

Ordre du jour de la réunion du comité de gouvernance des ressources informationnelles du 26 novembre 2021

La présidente du comité de gouvernance des ressources informationnelles, M^{me} Josette Normandeau, fait rapport des travaux du comité lors de la réunion du 26 novembre 2021 (document en annexe).

CA-2021-12-13-26

Compte rendu de la réunion du comité de gouvernance des ressources informationnelles du 10 septembre 2021

Les membres du conseil d'administration ont reçu le compte rendu de la réunion du comité de gouvernance des ressources informationnelles du 10 septembre 2021. Aucune question n'est soulevée par les membres du conseil (document en annexe).

NOMINATIONS/ÉLECTIONS

CA-2021-12-13-27

Faculté de droit – vice-doyenne – nomination

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration nomme M^{me} Sylvie Dubois à titre de vice-doyenne à la Faculté de droit pour un mandat débutant le 1^{er} janvier 2022 et se terminant le 31 décembre 2023, étant entendu que, dans l'éventualité où le poste de doyen de la Faculté de droit deviendrait vacant avant le 31 décembre 2023, son mandat prendra fin au moment où le poste de doyen ou de doyenne sera pourvu (document en annexe).

CABINET DU RECTEUR ET VICE-RECTORATS

CABINET DU RECTEUR

CA-2021-12-13-28

Planification stratégique 2022-2025 – processus – adoption

Le recteur explique que l'équipe de direction de l'Université désire procéder à la révision du plan stratégique de l'UdeS au cours de l'hiver et du printemps 2022. Le recteur présente les principes de base, les étapes charnières et les échéanciers qui guideront ce processus. De plus, le processus de planification stratégique sera construit sur la prémisse que la mission, la vision et les valeurs du plan stratégique *Oser transformer 2018-2022* sont toujours d'actualité pour guider le développement de l'UdeS jusqu'en 2025.

Cinq chantiers thématiques mèneront au développement et validation d'orientations, de stratégies et d'actions :

- enseignement;
- recherche et partenariats;
- internationalisation;
- transformation numérique;
- changements climatiques.

Il revient au conseil d'administration d'adopter le plan stratégique. Cette étape est prévue au trimestre d'automne 2022.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration adopte le processus de planification stratégique 2022-2025 tel qu'il est présenté en annexe.

(Document en annexe)

VICE-RECTORAT À L'ADMINISTRATION ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

CA-2021-12-13-29

Indice de santé organisationnelle – plan d'action institutionnel – information

La rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable fait un bref rappel de la démarche pour établir le portrait de la santé organisationnelle de l'UdeS et rappelle quelques-unes des actions prises. La collecte de données est prévue tous les deux ans. Elle explique qu'au printemps 2021, des comités institutionnels de mise en œuvre ISO (indice de santé organisationnelle) pour le personnel et pour la communauté étudiante ont été formés afin d'identifier les actions à prioriser. Les membres du conseil d'administration ont reçu les mesures priorisées pour la mise en œuvre du plan d'action institutionnel de santé organisationnelle 2022-2025 (document en annexe).

VICE-RECTORAT AUX RESSOURCES HUMAINES

CA-2021-12-13-30

Lettre intersyndicale à l'intention du conseil d'administration – réponse – information

Les membres du conseil d'administration ont reçu la lettre de réponse du vice-recteur aux ressources humaines à la lettre intersyndicale à l'intention du conseil d'administration, du comité de direction et de la direction du Service des ressources humaines de l'Université de Sherbrooke (document en annexe).

VICE-RECTORAT AUX ÉTUDES

CA-2021-12-13-31

Centre d'études du religieux contemporain (CERC) – rapport annuel d'activités 2020-2021 – information

Les membres du conseil d'administration ont reçu le rapport annuel d'activités 2020-2021 du Centre d'études du religieux contemporain (CERC). La vice-rectrice aux études en présente quelques faits saillants. Aucune question particulière n'est soulevée par les membres du conseil (document en annexe).

VICE-RECTORAT À LA RECHERCHE ET AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES

CA-2021-12-13-32

Institut quantique – rapport annuel 2020-2021 - information

Les membres du conseil d'administration ont reçu le rapport annuel 2020-2021 de l'Institut quantique. Le vice-recteur à la recherche et aux études supérieures présente quelques faits saillants de ce rapport. Aucune question particulière n'est soulevée par les membres du conseil (document en annexe).

CA-2021-12-13-33

Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux (IUPLSSS) – rapport annuel 2020-2021 – information

Les membres du conseil d'administration ont reçu le rapport annuel 2020-2021 de l'Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux (IUPLSSS). Le vice-recteur à la recherche et aux études supérieures présente quelques faits saillants de ce rapport. Aucune question particulière n'est soulevée par les membres du conseil (document en annexe).

CA-2021-12-13-34

Institut de pharmacologie de Sherbrooke (IPS) – rapport annuel 2020-2021 – information

Les membres du conseil d'administration ont reçu le rapport annuel 2020-2021 de l'Institut de pharmacologie de Sherbrooke (IPS). Le vice-recteur à la recherche et aux études supérieures en présente quelques faits saillants. Aucune question particulière n'est soulevée par les membres du conseil (document en annexe).

SECRETARIAT GÉNÉRAL

CA-2021-12-13-35

Société québécoise de gestion collective des droits de reproduction (Copibec) – *Convention concernant la reproduction d'œuvres littéraires 2021-2024* dans les établissements d'enseignement d'ordre universitaire – approbation

La secrétaire générale explique qu'un comité composé de représentants d'universités membres du Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) a négocié, au nom des établissements universitaires participants, une nouvelle convention de 5 ans concernant la reproduction d'œuvres littéraires dans les établissements d'enseignement, et permettant d'assurer le respect du droit d'auteur à des fins d'enseignement. Elle présente les points saillants de la nouvelle convention.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- approuve la *Convention concernant la reproduction d'œuvres littéraires 2021-2024* entre l'Université de Sherbrooke et la Société québécoise de gestion collective des droits de reproduction (Copibec) et fixe son entrée en vigueur rétroactivement au 1^{er} juin 2021;
- autorise la secrétaire générale à signer, pour et au nom de l'Université, ladite convention telle qu'elle est présentée en annexe;
- autorise la secrétaire générale à approuver, avant la signature de la convention, toute modification mineure à cette convention qui n'aurait pas d'incidence financière significative.

(Document en annexe)

DÉPÔT DE DOCUMENTS

CA-2021-12-13-36

Ordres du jour des instances

Les membres du conseil d'administration ont reçu les ordres du jour des réunions du conseil universitaire du 10 novembre et du 8 décembre 2021 (document en annexe).

CA-2021-12-13-37

Procès-verbaux des instances

Les membres du conseil d'administration ont reçu les procès-verbaux des instances suivantes :

- Comité de direction de l'Université – procès-verbaux des réunions du mois d'octobre 2021;
- Conseil des études – procès-verbaux des réunions du 15 septembre et du 20 octobre 2021;
- Conseil de la recherche – procès-verbal de la réunion du 13 octobre 2021;
- Conseil universitaire – procès-verbaux des réunions du 6 octobre 2021 et du 10 novembre 2021.

(Documents en annexe)

CA-2021-12-13-38

Comité de direction de l'Université – nominations

La rectrice adjointe ainsi que les vice-recteurs et vice-rectrices et la secrétaire générale se retirent de la salle de réunion pour les délibérations et la prise de décision.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration nomme :

- Pr^e Denyse Rémillard à titre de rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable, pour un mandat débutant le 1^{er} juin 2022 et se terminant le 31 mai 2025;
- Pr Vincent Aimez à titre de vice-recteur à la valorisation et aux partenariats, pour un mandat débutant le 1^{er} juin 2022 et se terminant le 31 mai 2025;
- Pr Patrik Doucet à titre de vice-recteur aux ressources humaines et vice-recteur à la transformation numérique, pour un mandat débutant le 1^{er} juin 2022 et se terminant le 31 mai 2025;
- Pr^e Jocelyne Faucher à titre de secrétaire générale et vice-rectrice à la vie étudiante, pour un mandat débutant le 1^{er} juin 2022 et se terminant le 31 mai 2025;
- Pr^e Christine Hudon à titre de vice-rectrice aux études et vice-rectrice aux relations internationales, pour un mandat débutant le 1^{er} juin 2022 et se terminant le 31 mai 2025;
- Pr Jean-Pierre Perreault à titre de vice-recteur à la recherche et aux études supérieures, pour un mandat débutant le 1^{er} juin 2022 et se terminant le 31 mai 2025.

étant entendu que dans l'éventualité où le poste de recteur deviendrait vacant avant le 31 mai 2025, les mandats de ces personnes prendront fin au moment où le poste de rectrice ou de recteur sera pourvu.

(Document en annexe)

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

CA-2021-12-13-39

Date de la prochaine réunion

Conformément au calendrier des réunions prévues pour l'année universitaire 2021-2022, le conseil d'administration fixe la prochaine réunion au lundi 21 février 2022, sous réserve de modification par le président si les circonstances l'exigent.

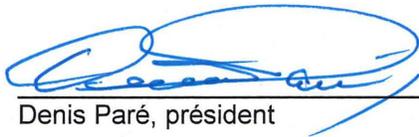
CLÔTURE DE LA RÉUNION

CA-2021-12-13-40

Clôture de la réunion

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration termine sa réunion.

Confirmé à la réunion du 21 février 2022.



Denis Paré, président



Pr^e Jocelyne Faucher, secrétaire